ExtraNat va fêter quatre années de fonctionnement. Nous recensions 227 936 licences pour l'année 2004. Le tableau 2008 fait ressortir plus de 272 000 licences!

Edito

Cette base de données est à l'origine des logiciels en application : le traitement des compétitions de water polo et de natation synchronisée, les récompenses fédérales, l'espace pour les athlètes de haut niveau, et au cours du mois de novembre 2008 le traitement des compétitions de natation Course et le suivi des performances. L'ensemble de ces outils mis à votre disposition est développé sur la technologie d'Internet que tous utilisent. Notre souci constant en la matière avec notre propre système est de fiabiliser l'information technique et administrative.

De plus, dans le cadre de notre implication en faveur du développement durable, la carte licence est désormais en amidon de maïs et le formulaire de licence en papier recyclé.

En raison d'une année 2008 très chargée, de ces choix écologiques et du renouvellement des prestations en assurances, un léger retard s'est imposé dans l'envoi des formulaires. Il est cependant important de rappeler l'intérêt de ce document obligatoire et indispensable malgré la volonté d'économiser le papier. Il s'agit d'un élément de communication avec chaque licencié ainsi que du respect légal de la souscription obligatoire d'une assurance en responsabilité civile.

Par ailleurs, cette année ne voit pas de modifications particulières de l'application, si ce n'est la maintenance habituelle d'extraNat. Les frais de dossiers de mutation, hors athlètes de haut niveau, ont connu toutefois une vraie nouveauté du fait de leur suppression! Cette mesure entraine une simplification des relations entre les structures. Pour chaque demande de transfert de licence, un courrier électronique est juste à adresser au club quitté, au comité régional du club quitté et au comité régional du club d'accueil.

Concernant la mise à jour de l'annuaire des clubs sur le site fédéral, il appartient à chacun de l'effectuer directement, via extraNat, dans le module gestion de l'affiliation : cette modification est immédiate. En revanche, celles concernant les noms, les prénoms, les dates de naissance, le sexe, la nationalité, sont soumises au service compétent au moyen du formulaire adéquat sur la fiche du nageur (« bouton » : adresser une demande de modification à la FFN). Dans les cas de changement de nom des clubs, il est judicieux de le signaler en début d'année et il convient alors de fournir le récépissé de la préfecture qui a enregistré la modification voulue par les adhérents en Assemblée générale de l'Association. La Fédération et ses structures décentralisées (comités régionaux et départementaux) restent à votre écoute. Pour les questions plus spécifiques, vous avez la possibilité de vous adresser au service licences ou au Centre Fédéral de Ressources).

Le Service des systèmes d'information reçoit beaucoup d'interrogations relatives à la création par les clubs de Site Internet, dans le sens de la politique fédérale et cela est encourageant.

Merci à tous pour votre dévouement et l'augmentation significative du nombre de licenciés au cours de cette olympiade et en particulier pour la saison 2007/2008. Ce résultat et la notoriété de notre sport après les Jeux Olympiques de Pékin et par suite l'engouement de nouveaux pratiquants sont des motivations pour obtenir plus de créneaux horaires dans les équipements aquatiques auprès des collectivités territoriales.

Le Secrétaire Général Dominique BAHON

Puly

Les Nouveautés de la saison 2008-2009

Nous mettons comme chaque saison l'application ExtraNat à jour. Cette saison aucune révolution technique ne va bouleverser vos habitudes. Seuls les transferts vont connaître une modification du fait de l'annonce de la dernière Assemblée Générale de supprimer le montant de 46 euros lors d'un transfert (hors haut niveau) ce qui va simplifier les échanges entre clubs. Pour chaque demande de transfert un courrier électronique sera adressé au club quitté, au Comité régional du club quitté et au comité régional du club d'accueil.

Nous espérons ainsi répondre aux attentes des clubs en améliorant nos outils informatiques. « engagement compétition de natation synchronisée, résultats de water-polo etc ... »

La base reste toutefois ExtraNat où les différents modules s'articulent autour de celle-ci. C'est dans cette optique qu'il me parait important de vous rappeler le rôle fondamental que votre club a dans la mise à jour de celle-ci. Changement d'adresse, téléphone, cocher correctement la ou les disciplines pratiquées etc

Quelques Remarques

La Fédération vous remercie de bien vouloir l'excuser pour le retard pris dans l'envoi des formulaires de licences. Toutefois celui-ci est arrivé dans les temps pour débuté votre saison.

Il est important de rappeler l'intérêt de faire remplir le formulaire de licence or celui-ci est **obligatoire** et **indispensable**. Il est bien évident que pour des raisons écologique et économique, notre intérêt serait de supprimer cette licence papier, toutefois la loi nous l'impose car comme tout contrat d'assurance, la signature est obligatoire.

La Fédération s'inscrit dans le respect de l'environnement avec l'utilisation de papier recyclé et de carte en amidon de maïs cette année.

Nous recevons beaucoup de mails concernant la création par les clubs de site internet et nous en réjouissons. Certains nous demandent de mettre à jour l'annuaire des clubs sur le site fédéral, or chaque club a la possibilité de le faire directement, via ExtraNat, dans le module gestion de mon affiliation. La modification est immédiate.

Par contre les modifications de nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité sont soumises a une demande à la FFN, via à un formulaire, que l'on trouve sur chaque fiche de nageur « bouton : adresser une demande de modification à la FFN ».

Mon club veut changer de nom ?

Il est toujours possible de modifier le nom de son club, toutefois ce geste n'est pas anodin. Il est donc judicieux de faire cette demande en début de saison. Sachez qu'il vous faudra fournir un procèsverbal de modification de votre Préfecture. La modification entraînera un nouveau numéro d'affiliation.

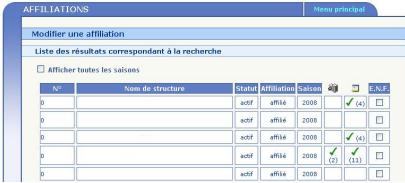
Merci de votre vigilance.

Les tests de L'Ecole de Natation Française

Dernière grande nouveauté la mise en place informatique de la saisie des tests sauv'nage, pass'sports de l'eau, pass'compétition. Cela concerne les clubs ayant l'agrément ENF (Ecole de Natation Française) délivré par le comité régional et la Fédération Française de Natation.

Les comités régionaux auront la possibilité de voir et d'activer l'attribution de l'agrément





Ecran visible par les comités régionaux et départementaux

Il existe 3 niveaux de test:

Les structures habilitées à délivrer ce niveau sont les clubs agrées ENF, comités départementaux et régionaux. Chaque structure à la possibilité de créer un profil pour leurs évaluateurs. (Voir manuel sur le site FFN version 4.5 sortie fin septembre).

même principe, sauf que seuls les comités départementaux et/ou régionaux (ou leur(s) repre ont le droit de valider ce test.



Seul le comité régional ou son représentant est en droit de valider ce test.



Ecran évaluateur

Le niveau des nageurs apparait sur leur fiche individuelle. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter Mr **Hamelin** Vincent par mail <u>vincent.hamelin@ffnatation.fr</u>
Si il s'agit d'un problème technique du à l'utilisation d'extraNat, vous pouvez contacter Mr Pongenty Philippe au 01.40.31.40.18 ou par <u>licences@ffnatration.fr</u>

Bonne rentrée à tous